

Marcq-en-Barœul. Contre le harcèlement scolaire, le privé mobilisé aussi

Pour la première fois, le thème du harcèlement à l'école a mobilisé 300 acteurs de l'Enseignement catholique du diocèse de Lille (Nord), avec partage d'outils contre ce fléau.

[Anne-Sophie Hourdeaux](#) Publié le 13 Oct 17 à 10:05



300 personnes ont écouté des experts. (©Croix du Nord)

Le harcèlement préoccupe de plus en plus les établissements scolaires. Pour le contrer, il existe des outils, et la prévention. Mais le problème est tenace. Ce sont ces bonnes pratiques et

attitudes qui ont été partagées auprès de 300 directeurs, infirmières, conseillers d'éducation et animateurs en pastorale de l'Enseignement catholique dernièrement à Marcq-en-Baroeul, près de Lille (Nord).

De nombreux partenaires ont participé : le pédopsychiatre Guy Cordier, la Maison des ados, le centre de documentation de la Sauvegarde du Nord, la police, la compagnie « La Belle Histoire », et des représentants de l'Éducation nationale.

Francis Arnould, inspecteur d'Académie à Lille, et Régis Verhaeghe, proviseur de vie scolaire au rectorat de Lille, tous les deux en charge du pôle harcèlement, ont analysé la situation et présenté les moyens d'action mis à disposition de tous les établissements.

Ambassadeurs et cyber-harcèlement

Des jeunes sont formés à devenir des « ambassadeurs » médiateurs dans leur collège ou lycée. « On travaille avec eux sur l'empathie, l'attitude bienveillante, la capacité de dire stop devant des abus ».

Il existe un site internet, Non au harcèlement, qui donne des outils pour des campagnes de sensibilisation.

Nous manquons d'espaces de parole dans nos écoles

Le cyber-harcèlement a été largement évoqué.

C'est complexe, car la violence ne s'arrête plus à la grille de l'école. La victime ne connaît pas forcément ses agresseurs sur les réseaux sociaux, des images intimes sont parfois diffusées à un très grand nombre de personnes...

**Un numéro vert spécial cyber-harcèlement a été créé :
0 800 200 000.**

Le prix « Non au harcèlement », concours porté par l'Éducation Nationale, a également été présenté : « Cela peut être un point de départ pour la prévention. Les établissements s'y inscrivent entre novembre à mars. La remise des prix aura lieu mi mai ».

Quelles évolutions du harcèlement entre pairs ont été constatées dans le département du Nord ? En 2016, environ 200 cas de harcèlement sont remontés au rectorat, 97 % provenant du public et 3 % du privé. En 2015, 12 % concernaient le privé. « On constate une hausse des signalements concernant le premier degré et une baisse pour les lycées. Mais le risque de passage à l'acte et de déscolarisation étant élevé à cet âge, on est très vigilant sur les cas lycéens aussi », explique Régis Verhaeghe.

Un travail d'équipe

Le rectorat dispose d'une messagerie sécurisée recevant les cas les plus épineux. « Dans les 72 heures après qu'une situation nous soit signalée, on contacte les parents et l'établissement ».

Parmi les conditions énoncées pour lutter efficacement contre le harcèlement scolaire, la stratégie d'équipe a été fortement mise en avant. « Ce problème touche en priorité des établissements où existent des difficultés de communication et d'organisation. Par exemple lorsque le CPE prend en charge seul les cas de harcèlements. Compte tenu de la complexité, une personne seule ne peut pas agir efficacement ».

De plus, « il y a des occasions manquées car les professeurs ne sont pas toujours disponibles quand un élève est prêt à se confier. Nous manquons d'espaces de parole dans nos établissements ».

Cette journée n'est pas une fin, mais débouchera sur un meilleur accompagnement des établissements et sur des

animations en faveur de l'éducation à la gestion des émotions, l'estime de soi, la communication bienveillante, l'empathie, à travers la sensibilisation par exemple au « Jeu des 3 figures » de Serge Tisseron, pédopsychiatre...

Numéro vert contre le cyber-harcèlement : 0 800 200 000.